

## PRÉFET DU GARD

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Urbanisme et Habitat Unité Observation Territoriale

Réf.:

Affaire suivie par : Laurine BARTHES

**2** 04.66.62.65.13

Courriel: ddtm-geoportail-urbanisme@gard.gouv.fr

Nîmes, le 19 MAI 2016

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Gard

à

Destinataires in fine

Objet : Géoportail de l'urbanisme – ouverture des droits d'accès aux autorités compétentes

P.J.: Formulaire de renseignement

Le Ministère, du Logement et de l'Habitat Durable (MLHD) en partenariat avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) a ouvert le Géoportail de l'urbanisme le 15 avril 2016.

Ce site a vocation à devenir la plateforme d'information nationale en matière de diffusion des documents d'urbanisme (plans locaux d'urbanisme et documents en tenant lieu, cartes communales, schémas de cohérence territoriale) et servitudes d'utilité publique. Cette publication permet de rendre le document d'urbanisme en vigueur sur votre territoire facilement et rapidement accessible en ligne afin d'en favoriser l'appropriation par les citoyens et les acteurs locaux

L'alimentation du Géoportail de l'urbanisme par les autorités compétentes en matière de document d'urbanisme a été organisée par l'ordonnance n° 2013-1184 du 19 décembre 2013 relative à l'amélioration des conditions d'accès aux documents d'urbanisme et aux servitudes d'utilité publique. A ce titre, une alimentation progressive du portail est prévue.

Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la loi fait obligation aux collectivités de mettre leur document d'urbanisme en vigueur à disposition du public sur un site internet. Dès lors que le document a été numérisé au format CNIG, cette mise à disposition s'effectue sur le Géoportail de l'urbanisme. Le versement du document peut être réalisé par la collectivité ou par le bureau d'étude mandaté pour réaliser et mettre à disposition le document. La validation finale du document déposé sur le Géoportail de l'urbanisme sera exclusivement effectuée par la collectivité.

S'agissant des documents qui viennent d'être élaborés ou révisés et en période transitoire, du 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la loi impose de les transmettre à l'État en version numérisée. Cette version numérisée respecte le standard de dématérialisation du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) en application des articles L.133-1 et suivants du code de l'urbanisme. Le respect de cette obligation s'effectue par téléversement du document sur le Géoportail de l'urbanisme.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la publication du document d'urbanisme dans le Géoportail de l'urbanisme sera nécessaire pour rendre le document exécutoire.

Afin de procéder à l'ouverture du compte de votre collectivité territoriale et de pouvoir vous communiquer vos codes d'accès, nous vous prions de bien vouloir retourner le formulaire en pièce jointe de cet envoi à l'adresse suivante: ddtm-geoportail-urbanisme@gard.gouv.fr.

Afin de simplifier la gestion des identifiants et mot de passe des comptes associés, nous vous recommandons d'utiliser une boîte fonctionnelle et d'éviter les courriels liés à une personne. Si vous ne disposiez pas d'un tel courriel fonctionnel, nous vous invitons à créer une boîte à lettre fonctionnelle dédiée en utilisant un fournisseur de courriel gratuit (ex: communeXXX.geoportailurbanisme@laposte.net). Vous restez libres d'utiliser un courriel lié à une personne qui nécessitera de votre part une notification de tout changement de titulaire des droits.

Si vous aviez la moindre question relative au Géoportail de l'urbanisme, vous pouvez nous contacter en écrivant un courriel à l'adresse suivante: <u>ddtm-geoportail-urbanisme@gard.gouv.fr</u> ou consulter les documents mis à disposition sur le site internet de l'État dans le Gard: <u>http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-duterritoire-et-construction/Urbanisme/Geoportail-de-l-urbanisme/Documents-de-presentation</u>.

Le Directeur.

Band of HORE

## Liste des destinataires

## Mesdames et Messieurs les Maires des communes de :

Codognan Blauzac **Aigaliers** Codolet Boisset-et-Gaujac Aigremont Collias Aigues-Mortes Boissières Collorgues Bonnevaux Aigues-Vives Colognac Bordezac Aiguèze Combas Aimargues Boucoiran-et-Nozières Comps Bouillargues Alès Concoules Allègre-les-Fumades Bouquet Congénies Alzon Bourdic Connaux Anduze Bragassargues Conqueyrac Les Angles Branoux-les-Taillades Corbès Aramon Bréau-et-Salagosse Corconne Argilliers Brignon Cornillon Arpaillargues-et-Aureillac Brouzet-lès-Quissac Courry Brouzet-lès-Alès Arphy Crespian La Bruguière Arre Cros Arrigas Cabrières Cruviers-Lascours Aspères La Cadière-et-Cambo

Aspères La Cadière-et-Cambo Cruviers-Lascour
Aubais Le Cailar Deaux
Aubord Caissargues Dions
Aubussargues La Calmette Domazan
Aujac Calvisson Domessargues

AujacCalvissonDomessarguesAujarguesCampestre-et-LucDourbiesAulasCanaules-et-ArgentièresDurfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac

Aumessas Cannes-et-Clairan Estézargues

Avèze La Capelle-et-Masmolène L'Estréchure Euzet

Bagnols-sur-Cèze Carnas Flaux
Barjac Carsan Foissac
Baron Cassagnoles Fons

La Bastide-d'Engras Castelnau-Valence Fons-sur-Lussan

Fontanès Beaucaire Castillon-du-Gard Fontarèches Beauvoisin Causse-Bégon Fournès Bellegarde Caveirac Fourques Cavillargues Belvézet Fressac Bernis Cendras Gagnières Chambon Bessèges Gailhan Bez-et-Esparon Chamborigaud

Bezouce Chusclan Gajan
Blandas Clarensac Gallargues-le-Montueux

Le Garn Garons

Garrigues-Sainte-Eulalie

Gaujac Générac Générargues Génolhac

Goudargues La Grand-Combe Le Grau-du-Roi

Issirac

Jonquières-Saint-Vincent

Junas Lamelouze Langlade Lanuéjols Lasalle

Laudun-l'Ardoise Laval-Pradel

Laval-Saint-Roman

Lecques Lédenon Lédignan Lézan

Liouc Lirac

Logrian-Florian

Lussan Les Mages Malons-et-Elze Mandagout Manduel Marguerittes

Mars

Martignargues Le Martinet

Maruéjols-lès-Gardon

Massanes

Massillargues-Attuech Mauressargues

Méjannes-le-Clap Méjannes-lès-Alès

Meynes Meyrannes Mialet

Milhaud

Molières-Cavaillac Molières-sur-Cèze

Monoblet Mons

Montaren-et-Saint-Médiers

Montclus
Montdardier
Monteils
Montfaucon
Montfrin
Montignargues
Montmirat

Montmirat Montpezat Moulézan Moussac Mus

Nages-et-Solorgues

Navacelles Ners Nîmes

Notre-Dame-de-la-Rouvière

Orsan

Orthoux-Sérignac-Quilhan

Parignargues
Peyremale
Peyrolles
Le Pin
Les Plans
Les Plantiers
Pommiers
Pompignan
Ponteils-et-Brés

Ponteils-et-Brésis Pont-Saint-Esprit

Portes Potelières Pougnadoresse

Poulx Pouzilhac Puechredon Pujaut Quissac Redessan Remoulins Revens

Ribaute-les-Tavernes

Rivières

Robiac-Rochessadoule Rochefort-du-Gard

Rochegude Rogues Roquedur Roquemaure La Roque-sur-Cèze

Rousson La Rouvière Sabran

Saint-Alexandre Saint-Ambroix Sainte-Anastasie

Saint-André-de-Majencoules Saint-André-de-Roquepertuis Saint-André-de-Valborgne Saint-André-d'Olérargues

Saint-Bauzély Saint-Bénézet

Saint-Bonnet-du-Gard

Saint-Bonnet-de-Salendrinque

Saint-Brès Saint-Bresson

Sainte-Cécile-d'Andorge Saint-Césaire-de-Gauzignan

Saint-Chaptes

Saint-Christol-de-Rodières Saint-Christol-lès-Alès

Saint-Clément

Saint-Côme-et-Maruéjols Sainte-Croix-de-Caderle

Saint-Denis Saint-Dézéry Saint-Dionisy

Saint-Étienne-de-l'Olm
Saint-Étienne-des-Sorts
Saint-Félix-de-Pallières
Saint-Florent-sur-Auzonnet
Saint-Geniès-de-Comolas
Saint-Geniès-de-Malgoirès

Saint-Gervais Saint-Gervasy

Saint-Gilles

Saint-Hilaire-de-Brethmas Saint-Hilaire-d'Ozilhan Saint-Hippolyte-de-Caton Saint-Hippolyte-de-Montaigu

Saint-Hippolyte-du-Fort Saint-Jean-de-Ceyrargues Saint-Jean-de-Crieulon

Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan

Saint-Jean-de-Serres Saint-Jean-de-Valériscle Saint-Jean-du-Gard Saint-Jean-du-Pin

Saint-Julien-de-Cassagnas Saint-Julien-de-la-Nef Saint-Julien-de-Peyrolas Saint-Julien-les-Rosiers

Saint-Just-et-Vacquières
Saint-Laurent-d'Aigouze
Saint-Laurent-de-Carnols
Saint-Laurent-des-Arbres
Saint-Laurent-la-Vernède
Saint-Laurent-le-Minier
Saint-Mamert-du-Gard

Saint-Marcel-de-Careiret

Saint-Martial

Saint-Martin-de-Valgalgues Saint-Maurice-de-Cazevieille

Saint-Maximin

Saint-Michel-d'Euzet

Saint-Nazaire

Saint-Nazaire-des-Gardies Saint-Paulet-de-Caisson Saint-Paul-la-Coste Saint-Pons-la-Calm

Saint-Privat-de-Champclos Saint-Privat-des-Vieux Saint-Quentin-la-Poterie Saint-Roman-de-Codières Saint-Sauveur-Camprieu Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Saint-Siffret Saint-Théodorit Saint-Victor-des-Oules Saint-Victor-la-Coste

Saint-Victor-de-Malcap

Salazac Salindres Salinelles

Les Salles-du-Gardon

Sanilhac-Sagriès

Sardan
Saumane
Sauve
Sauveterre
Sauzet
Savignargues

Saze Sénéchas Sernhac Servas

Serviers-et-Labaume

Seynes Sommières Soudorgues Soustelle Souvignargues

Sumène
Tavel
Tharaux
Théziers
Thoiras
Tornac
Tresques
Trèves
Uchaud
Uzès
Vabres
Vallabrègues
Vallabrix
Vallérargues

Valliguières Vauvert Vénéjan Verfeuil Vergèze La Vernarède

Valleraugue

Vers-Pont-du-Gard Vestric-et-Candiac

Vézénobres Vic-le-Fesq Le Vigan

Villeneuve-lès-Avignon

Villevieille Vissec Montagnac

Saint-Paul-les-Fonts

Rodilhan

Messieurs les Présidents des Schémas de Cohérence Territoriale de :

- Pays des Cévennes
- Uzège Pont du Gard
- Sud du Gard
- Gard Rhodanien



## Formulaire de renseignement de l'adresse courriel associée au compte Géoportail de l'urbanisme

Nom de l'autorité compétente (ex : Commune de Menton) :		
Code postal :		
Vous êtes une autorité compétente et à ce titre vous disposez d'un compte sur le Géoportail de l'urbanisme ( <u>www.geoportail-urbanisme.gouv.fr</u> ) vous permettant de publier vos documents d'urbanisme.		
Afin que nous puissions vous communiquer les codes d'accès à ce compte, vous devez <u>retourner ce formulaire complété</u> à l'adresse suivante :		
DDTM du Gard – Service Urbanisme et Habitat		
89, rue Wéber - CS 52002		
30907 Nimes cedex 2		
Ou		
En envoyant un copie numérisée du présent formulaire à :		
ddtm-geoportail-urbanisme@gard.gouv.fr		
Informations à compléter (obligatoire)		
Indiquez l'adresse courriel à laquelle vous souhaitez que le compte soit rattaché <sup>1</sup> . C'est à cette adresse que vous recevrez les codes d'accès à votre compte et toutes informations relatives au Géoportail de l'urbanisme.		
Adresse courriel :@		
Informations facultatives		
Vous pouvez nous indiquer, si vous au sein de votre collectivité	le souhaitez, le nom de la personn	e en charge du sujet et à contacter
NOM	Prénom	Téléphone
Pour toute question, contactez-nous à l'adresse suivante : ddtm-geoportail-urbanisme@gard.gouv.fr		

<sup>1</sup> Dans le cadre d'une gestion simplifiée des identifiants et mot de passe des comptes associés, nous vous recommandons d'utiliser une boîte fonctionnelle et d'éviter les courriels liés à une personne



Date et signature (avec le cachet de la collectivité):